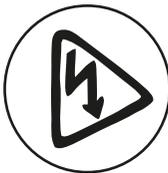


COMMENT



AGIR... ?

> Signaler de l'ambroisie

Lorsque la présence d'ambroisie est suspectée, il est indispensable de la signaler. Vous pouvez contacter vos référents FREDON locaux, ou passer par la plateforme <http://www.signalement-ambroisie.fr/> afin de géolocaliser votre signalement. Pour chaque cas, il est nécessaire de fournir des photos de la plante, ainsi que des coordonnées permettant de vous joindre afin de confirmer votre signalement, et d'appliquer les mesures de gestion nécessaires.

> Rejoindre le réseau de référents

Les référents constituent un réseau de surveillance permettant de couvrir l'ensemble de la région et d'optimiser les interventions de gestion de l'ambroisie. Celui-ci permet une interface de communication entre les coordinateurs de lutte, l'ensemble des référents ainsi que le grand public. Ce réseau est animé par FREDON Grand Est, et des formations sont régulièrement proposées à destination de toute personne souhaitant intégrer le réseau.

> Participer à une formation

Des formations sur la biologie de la plante, ses impacts ainsi que les méthodes de gestion existantes sont proposées sur la région Grand Est. Vous pouvez suivre l'actualité de ces formations sur le site internet de FREDON Grand Est, et vous inscrire auprès de votre coordinateur local afin d'y participer.



POUR EN SAVOIR PLUS

Nous contacter



6, Rte de Bergheim
67600 **SÉLESTAT**

03 88 82 18 07

ou

2, Espl. Roland Garros
51100 **REIMS**

03 26 77 36 70

ou

Domaine de Pixérécourt
54220 **MALZÉVILLE**

03 83 33 86 70

Conception : mine-de-crayon.com / Impression : Imprimerie des Maisonsy. Crédit photos : FREDON Grand Est / Ne pas jeter sur la voie publique

Site plateforme : www.signalement-ambroisie.fr

Site Observatoire : www.ambroisie.info

Prochaines formations

Afin de connaître les prochaines formations organisées dans votre secteur, rendez-vous sur : www.fredon.fr.grand-est



L'AMBROISIE

- à feuilles d'armoise -
(*Ambrosia artemisiifolia*)



Plaquette à destination des futurs référents Ambroisie



Rédigé par FREDON Grand Est avec l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Plan Régional Santé et Environnement III

Quels Impacts ?



IMPACT N°1

IMPACT SANITAIRE

La présence de pollens d'ambrosie de fin juillet à octobre constitue un véritable enjeu de santé publique. Le pollen est très allergisant, puisque seulement quelques grains par m³ d'air suffisent pour déclencher une réaction allergique, la pollinose. Celle-ci peut être grave : une rhinite sévère avec ou sans conjonctivite, accompagnée fréquemment d'une trachéite et/ou d'asthme, et constamment d'une grande fatigue. Une atteinte cutanée est parfois associée : démangeaisons, urticaire, eczéma. En 2017, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes a estimé que dans cette région fortement infestée, près de 10% de la population a consommé des soins en lien avec le pollen d'ambrosie, dont le coût global a été estimé à plus de 40,6 millions d'euros.



IMPACT N°2

IMPACT ÉCOLOGIQUE

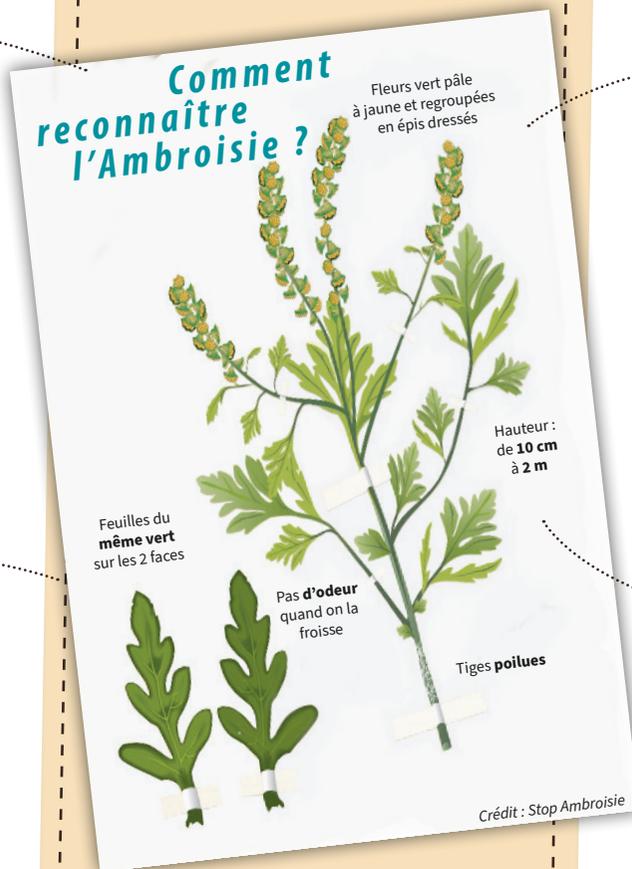
L'ambrosie possède un fort pouvoir de colonisation des milieux laissés à nu. Ainsi, elle développe rapidement un couvert végétal dense sur les friches et les bords de routes, mais aussi sur les berges de cours d'eau, empêchant l'installation d'autres espèces végétales, et participant ainsi à l'érosion de la biodiversité.



IMPACT N°3

IMPACT AGRICOLE

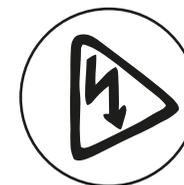
Le développement rapide de l'ambrosie la rend très concurrentielle, en particulier dans le tournesol, le soja, le maïs, le sorgho et même le pois. Elle provoque des pertes de rendement, dévalorise les terres et peut entraîner un déclassement de la récolte. Sa multiplication importante (environ 3000 graines par plante) lui permet de constituer un stock semencier considérable et induit des surcoûts importants liés à une gestion sur le long terme.



L'AMBROISIE

à feuilles d'armoise
(*Ambrosia artemisiifolia*)

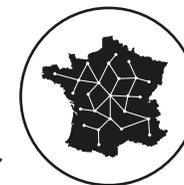
Quelles Actions ?



ACTION N°1

PLAN D' ACTIONS

Depuis 2018, FREDON Grand Est est missionnée par l'ARS Grand Est pour animer et coordonner le plan régional de lutte contre les ambrosies. Ce plan s'appuie notamment sur la mobilisation collective à travers la construction et l'animation d'un réseau de référents au niveau des collectivités, des gestionnaires d'espaces et de linéaires, ainsi que du monde agricole. Depuis 2018, la lutte a été renforcée par la parution d'arrêtés de destruction obligatoire dans tous les départements du Grand Est.



ACTION N°2

RÔLE DU RÉFÉRENT

Le rôle du référent est de repérer la présence des ambrosies sur son périmètre d'action. Il assure la surveillance de l'espèce, ce qui permet de limiter sa prolifération. Il informe les personnes concernées des mesures à mettre en œuvre pour prévenir l'apparition des ambrosies ou pour lutter contre leur prolifération. Il s'assure de la mise en œuvre des mesures de lutte nécessaires à l'éradication des ambrosies. Le référent est un interlocuteur privilégié entre le grand public et le coordinateur du projet, FREDON Grand Est.



ACTION N°3

RECONNAISSANCE

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une plante difficile à identifier, notamment aux stades jeunes, car elle peut être confondue avec beaucoup d'autres espèces végétales. Or, il faut pouvoir intervenir assez précocement, avant qu'elle ne produise du pollen (avant fin juillet). La principale confusion de l'ambrosie à feuilles d'armoise se fait avec l'armoise commune. A la différence de l'ambrosie, qui a les deux faces de ses feuilles du même vert, la face inférieure des feuilles de l'armoise commune est blanche.